

Ligue

Centre-Val de Loire

Tennis de Table

Projet 2024-2028

L'union fait la force.

1. La ligue.....	3
1.1 Présentation.....	3
1.2 Historique.....	4
2. Le projet 2024/2028.....	5
2.1 Préambule.....	5
2.2 Assurer un financement de notre activité à court et moyen terme (volet économique).	5
2.3 Jouer, faire jouer, favoriser le parcours vers la performance (volet sportif).....	6
2.3.1 Développement des compétitions des poussins.....	6
2.3.2 Évolution des stages.....	7
2.3.3 Financement des projets spécifiques.....	8
2.3.4 Développement des collaborations.....	9
2.4 Former les cadres techniques, les arbitres et les dirigeants (volet éducatif).....	10
2.4.1 Développement de la formation.....	10
2.4.2 Extension de l'offre aux dirigeants.....	11
2.4.3 Augmentation de la compétence des formateurs.....	12
2.4.4 Renforcement des formations JA2 / JA3.....	13
2.4.5 Création d'un BPJEPS Tennis de table.....	14
2.5 Prendre en compte les développements du Tennis de Table (volet éducatif et social).	15
2.5.1 Une priorité : les féminines.....	15
2.5.2 Ouverture vers le secteur médico-social.....	16
2.5.3 Accompagnement des clubs vers le développement et la culture de la planification.....	17
2.5.4 Aide vers la recherche de nouveaux moyens financiers et humains.....	18
3. Note de cohérence.....	19

1. La ligue

1.1 Présentation

La Ligue du Centre existe depuis 1968 suite à la fusion des ligues Touraine et Orléanais. Elle organise l'activité sur le territoire de la Région Centre-Val de Loire selon les directives de la Fédération Française de Tennis de Table.

Elle a pour objet :

- a) d'organiser, de coordonner, de développer et de contrôler la pratique du tennis de table, sous toutes ses formes sur le territoire de la Ligue ;
- b) d'organiser les compétitions et notamment les championnats régionaux, toutes catégories, inhérents à cette pratique ;
- c) de défendre les intérêts moraux et matériels du tennis de table de la Ligue.

Elle couvre un territoire de 6 départements, 96 cantons et 1758 communes. Sa superficie est de 39 151 Km².

Elle compte en 2024 plus de 12000 licenciés, administrée par 202 clubs et six comités départementaux. La ligue, c'est également 5 salariés/collaborateurs, un Pôle espoirs. C'est aussi des dizaines de bénévoles, d'arbitres et d'élus qui oeuvrent ensemble pour promouvoir le ping et les valeurs du sport sur notre territoire

Elle est propriétaire de son siège social à Salbris : 40 rue du Général Leclerc - 41300 Salbris



1.2 Historique



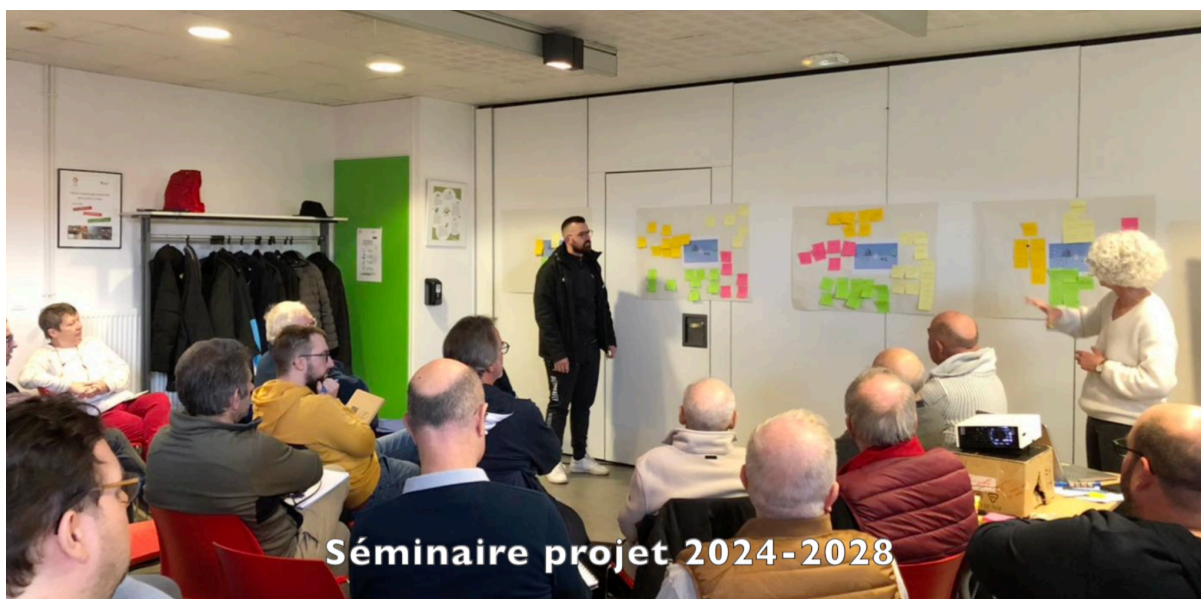
Avec la ligue Centre-Val de Loire, vivez au cœur du ping : Ce slogan reflète la volonté d'inscrire la ligue comme un acteur essentiel de la pratique pongiste sur notre territoire.

L'olympiade 2012/2016 a été marquée par un début de structuration méthodique avec l'appel à un cabinet de consultant externe qui nous a permis de faire le point sur nos forces et nos faiblesses. Cette olympiade a aussi donné lieu à une optimisation des dépenses.

L'olympiade 2016/2020 a permis de réaliser plusieurs investissements suite aux économies réalisées : appels à projets pour les clubs, renforcement de la filière entraînement, achats de nouveaux véhicules, agrandissement du Siège, construction d'un garage, tout en surfant sur les 50 ans de la Ligue et ses multiples actions de développement.

L'olympiade 2020/2024 a innové par la rédaction d'un projet partagé ligue/comité. La structuration s'est poursuivie avec la nomination d'un directeur de ligue et la mise en place d'un contrôle de gestion a assuré une comptabilité saine à notre association. Les JOP de Paris 2024 ont amené de très nombreuses actions de développement et la collaboration Ligue / FFTT s'est renforcée.

Dès Janvier 2024, la ligue, les comités, les collaborateurs et des volontaires se sont réunis pour travailler sur ce projet 2024/2028 : Ce document se veut la synthèse de leurs travaux.



Séminaire projet 2024-2028

2. Le projet 2024/2028

2.1 Préambule

Le projet de la ligue se concentre sur 4 axes :

- Assurer un financement de notre activité à court et moyen terme (volet économique)
- Jouer, faire jouer et favoriser le parcours vers la performance (volet sportif)
- La formation des cadres : cadres techniques, arbitres et dirigeants (volet éducatif)
- Prendre en compte les développements du tennis de table (volet éducatif et social)



Il prend en compte les connaissances des différentes commissions et des différents groupes de travail au moment de sa rédaction. Il anticipe aussi certaines modifications réglementaires à venir.

2.2 Assurer un financement de notre activité à court et moyen terme (volet économique)

Après les Jeux Olympiques et Paralympiques qui sont une période dorée pour le sport en France, l'avenir est source d'incertitudes. Il est fort probable que la part des subventions dans les budgets diminue. Au niveau de la ligue, plusieurs indicateurs sont mis en place pour assurer un développement de l'activité tout en préservant sa capacité de financement.

Le suivi budgétaire doit être plus rigoureux avec un plan de trésorerie, des seuils de paiement et un budget déterminé par secteur.

Ainsi, le taux de couverture de la masse salariale doit rester supérieur à 50%. Pour l'instant, la masse salariale n'est qu'à un niveau modeste à l'inverse des prestations. Il faudra sûrement recruter pour stabiliser l'organisation.

Le nombre de jours de trésorerie doit rester supérieur à 182 jours. Il faudra faire évoluer les tarifs et coûts de prestations vers le coût réel de l'activité.

Avec la fin du crédit en 2027, l'évolution du siège social se pose également. Une réflexion sera menée en lien avec les besoins.



2.3 Jouer, faire jouer, favoriser le parcours vers la performance (volet sportif)

2.3.1 Développement des compétitions des poussins



Dans la course à la performance chez les jeunes en préformation, une part de plus en plus importante est donnée aux points classements dès le plus jeune âge.

Il devient donc important que nos jeunes pousses puissent avoir accès à des compétitions dès la catégorie poussins.

Pour cela, nous souhaitons

1. **La co-construction de nouvelles compétitions entre Comités et Ligue** : Mettre en place un circuit poussins en collaboration avec les comités existants et créer des rencontres poussins pour renforcer le développement du ping-pong chez les jeunes.
2. **Mini-Pousses** : Organiser une journée finale au niveau régional pour les mini-pousses afin de valoriser leur progression et leur engagement.
3. **La création d'une division poussin dans la compétition des "interclubs"**.

Objectifs:

Permettre au poussin de découvrir la compétition rapidement, de gagner des points classement et permettre la détection rapide des meilleur profils.

Critères d'évaluation :

- Nombre de licenciés poussin au total
- Pourcentage de licenciés compétitions dans ce nombre total
- Nombre total de participants au top 16 U10

En chiffres :

Record du nombre total de poussins : 1237 lors de la saison 2013-2014 / 933 en 2022-2023

Record du nombre de poussins loisirs : 728 en 2013-2014 / 602 en 2022-2023

Record du nombre de poussines loisirs : 335 en 2013-2014 / 226 en 2022-2023

Record du nombre de poussins compétiteurs : 168 en 2008-2009 / 88 en 2022-2023

Record du nombre de poussines compétitrices : 53 en 2013-2014 / 17 en 2022-2023

Record de 28% de poussins compétiteurs en 2005-2006 / 12% en 2022-2023

Record de 22% de poussines compétitrices en 2007-2008 / 7% en 2022-2023

Moyen de mise en œuvre et pilotage : Le ligue s'est dotée d'un conseiller technique de ligue en charge de la détection.

2.3.2 Évolution des stages

Les stages de ligue sont aujourd'hui perçus comme élitistes. Le fait de réserver les stages de ligue à des enfants déjà détectés ne permet pas aux jeunes athlètes d'un second niveau de varier les méthodes et les adversaires, ce qui est pourtant essentiel à leur formation. Pour cela nous souhaitons

1. **La création de 2 Niveaux de Stages** : Proposer deux niveaux de stages : un niveau 1 plus resserré réservé aux meilleurs joueurs et un niveau 2 ouvert à tous pour favoriser le développement du ping.
2. **Un nouveau pilotage** : Confier la gestion des stages ouverts à tous aux comités en collaboration avec la ligue pour optimiser les ressources.

Objectifs :

Augmenter le niveau des joueurs, développer les comités, trouver des ressources pour financer tous les stages.

Critère d'évaluation :

- Équilibre budgétaire.
- Nombre d'inscriptions aux stages.

En chiffres :

90% de taux de participation aux stages de niveau 1
75% de taux de participation aux stages de niveau 2 (15 participants sur 20 en moyenne)



Moyen de mise en œuvre et pilotage: Mise à disposition du CTL auprès des comités pour organiser les stages ouverts à tous.

2.3.3 Financement des projets spécifiques

L'accès au haut niveau coûte cher et les critères d'accompagnement de projets sportifs sont aujourd'hui mal définis. Il serait souhaitable de les définir plus clairement et de diversifier nos sources de financement sur ces points. Pour cela nous souhaitons

Définir des critères d'investissement :

- Résultats sportifs notables
- Poussins, aide des jeunes sélectionnés aux EMC ou aux championnats de France
- Niveau d'investissement des parents
- Volume des entraînements
- Participation aux stages

Identifier des financeurs :

Avec le constat qu'il y a peu de marges de manœuvre sur les financements publics, mais une forte nécessité d'être présents. L'un de nos axes de travail sera de tenter de développer des partenariats privés :

Identifier les partenaires potentiels et leurs critères d'attribution de leurs aides, en distinguant :

- Ceux qui proposeront soit de l'aide aux athlètes, soit du financement participatif (mais ça ne sera possible que pour les 1 ou 2 meilleurs).
- Ceux qui peuvent apporter des financements moins importants, mais moins ciblés.
- Référencer toutes les personnes qui ont de l'influence auprès de financeurs potentiels dans le milieu économique local et qui peuvent être vecteurs de mise en relation.

Nous souhaitons aussi proposer des prestations de services sur mesure auprès d'entreprises et organismes (animations EHPAD, maison de retraites, actions sociales et solidaires.)

Objectifs : Diversifier et densifier notre réseau de financeurs potentiels. Ne rater aucune opportunité.

Critères d'évaluation :

- Montant des subventions,
- Nombre de partenariats privés
- Montant et volume des prestations vendues



En chiffres :

Record de subventions 2022 : 169728€, 163749€ en 2023

Nombre de partenariats privés : record en 2015 avec 6 partenaires, 5 en 2024. 9250€ de partenariat en 2022 + 12000€ de partenariat en dotation

Montant et volume des prestations vendues : 148118€ en 2017, 116054 en 2023. 11 prestations (10 stages + pôle)

Moyen de mise en œuvre et pilotage : Création d'un groupe de travail dans la branche développement, recherche et pilotage de stagiaires spécifiques au domaine des partenariats.

2.3.4 Développement des collaborations

En parallèle des séminaires pour le projet associatif, des séminaires spécifiques se sont déroulés avec les clubs de la 4S Tours et du TT Joué sur la performance afin de mutualiser les forces et les compétences.

Parce que nous ne réussissons qu'ensemble, les collaborations ligue/comités sont au cœur de nos pratiques. La ligue souhaite aussi conventionner aussi avec les principaux clubs formateurs et clubs pro de son territoire. A cet égard, a débuté l'officialisation de la création d'un centre mutualisé de la performance visant à accompagner les projets sportifs ambitieux de nos meilleurs athlètes vers le haut niveau. Notre projet vise à structurer, optimiser et développer ce centre de performance pour en assurer la réussite et la stabilité.

Développer la mutualisation

Au service des athlètes, ces clubs mutualisent déjà des séances d'entraînement avec le pôle espoir, offrant ainsi aux jeunes un plus grand volume hebdomadaire, une diversité de relanceurs et une continuité de niveau. Chaque joueur peut donc s'entraîner face à des personnes de son niveau ou de niveau supérieur.

Objectifs :

Permettre à chaque jeune de la structure de réaliser son projet sportif.

Critères d'évaluation :

- Résultat sportifs (médailles nationales et internationales)
- Réussite du projet sportif de l'athlète

En chiffres :

Séniors : 1 joueuse/joueur Top 50 voire Top 30 mondial, 1 joueur Top 100 mondial

Jeunes : 1 médaille aux CEJ

Détection : 1 médaille aux EMC

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

Une collaboration entre les équipes techniques de la ligue, du pôle espoir et des éducateurs des clubs participants au dispositif.



Cet axe du projet est sûrement celui qui suscite le plus d'attention car la concurrence est mondiale, les moyens que demande la réussite sont exponentiels et mobilise donc une part croissante des finances.

Le Centre de Performance est une tentative de réponse pour recruter, entraîner et préparer le/la championne de demain

2.4 Former les cadres techniques, les arbitres et les dirigeants (volet éducatif)

2.4.1 Développement de la formation

La recherche de bénévoles est une démarche constante dans tous les clubs, mais il faut savoir les fidéliser. Les associations ayant le moins de turn over sont celles qui ont su instaurer une “*culture bénévole*”, pour cela la formation est levier d’attachement puissant à disposition des clubs.

Les freins à la formation sont nombreux : L’offre de formation existe mais elle est mal diffusée. Avec le rythme de vie actuel, les dirigeants sont moins enclins à se former sur des journées complètes.

Pour lutter contre ces phénomènes, nous souhaitons :

- Créer un catalogue des formations facilement accessible
- Développer des modalités de communication innovante autour de ces offres

Par exemple : la mise en place de concours, de kakémono sur les compétitions, de communication ludique, de newsletters.



Objectifs : Augmenter le nombre et les modalités de formations pour tous

Critères d'évaluation :

- Nombre de personnes touchées
- Augmentation des participations aux stages
- Nombre d’inscription spontanées aux newsletters

En chiffres :

Nombre de formés techniques : IC 2024 - 57 (81 en 2005-2006), AF 2024 - 16 (54 en 2013-2014), EF 2024 - 8 (22 en 1996-1997), BPJEP 2024 - 0 (9 en 2008-2009), DEJEPS 2024 - 2 (4 en 2016-2017) + 6 formés 4-7 ans

Nombre de formés arbitres : AR 2024 - 84 (94 en 2018-2019), JA1 2024 - 32 (42 en 2015-2016), JA2 2024 - 6 (17 en 2019-2020), JA3 2024 - 4 (7 en 2014-2015) + GIRPE 19

Nombre de formés dirigeants : 250 via les webinaires en 2024

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

La commission Emploi / formation aura pour mission de mettre en œuvre cet objectif au niveau opérationnel. Elle pourra faire appel à la commission communication et des bénévoles ou des volontaires.

2.4.2 Extension de l'offre aux dirigeants



Si beaucoup de personnes connaissent les offres de formation aux arbitres et aux techniciens, l'offre de formation pour les dirigeants reste aujourd'hui mal diffusée. Ces formations sont pourtant essentielles dans un monde sportif en constante évolution où les obligations ne cessent de croître. La recherche de nouveaux financements passera aussi par la prestation de services en dehors des clubs. La FFTT propose sa propre transformation en fédération à mission, au cœur de nouveaux financements, mais c'est une tendance nouvelle que nous devons tous appréhender.

Pour cela nous souhaitons :

- Mettre en place des formations communes entre dirigeants et techniciens pour les aider à développer les prestations de service au niveau des clubs.
- Identifier au niveau des formateurs ceux qui sont plus orientés sur la performance et ceux qui sont plus sur le développement.
- Mettre en place des formations portant sur l'approche marketing. Faire appel à des personnes internes ou externes ayant une expertise ou une expérience reconnue dans le domaine.
- Cibler les clubs, en fonction de leur spécialisation et identifier les prestations que peuvent développer chaque club.
- Identifier ce que les dirigeants sont prêts à faire, ce qui les intéresse (Ping vert, Ping santé, manifestation à vocation sociale).
- Créer une boîte à outils et une base documentaire à mettre à disposition de tous.

Objectifs : Permettre à chacun de mieux comprendre les enjeux et les évolutions du financement du sport pour les prochaines années. Stabiliser le nombre de clubs et préparer l'avenir plus sereinement.

Critères d'évaluation :

- Mise en place opérationnelle du centre de documentation et de la boîte à outils.
- Nombre de formations / Nombre de personnes formées.
- Nombre d'actions mises en place en lien avec le marketing.

En chiffres : Nombre de formations : record en 2024 : 41 formations 9 techniques (4-7 ans, 6 IC, 1 AF, 1 EF), 19 arbitres (2 GIRPE, 9AR, 6JA1, 1JA2, 1JA3), 13 dirigeants (2 infos éclairs, 11 webinaires).

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

Avec l'aide de la branche développement, notre directeur de ligue accompagnera les clubs candidats dans la mise en œuvre de ces actions.

2.4.3 Augmentation de la compétence des formateurs

Pour conserver la qualité de nos formations, l'adaptabilité de nos formateurs aux nouveaux enjeux, la motivation et l'image d'excellence de notre ligue en matière de formation, il faut sans cesse développer le nombre et les compétences de nos formateurs.



Pour cela nous souhaitons :

- Créer de nouveaux supports de communication autour du rôle des formateurs.
- Recruter de nouveaux formateurs.
- Création d'un groupe de mentors pour accompagner les candidats dans leur démarches pour devenir formateurs.
- Accompagner les formateurs dans la maîtrise des outils informatiques.
- Demander aux formateurs de s'engager dans une dynamique de formation continue afin de favoriser la remise en cause et l'adaptation à l'évolution des pratiques.
- Acheter de la documentation sur la pédagogie, organiser des rassemblements pour que les formateurs apprennent de nouvelles approches.
- Axer les formations des formateurs en fonction des orientations de l'Olympiade, des besoins de la Ligue.
- Communiquer sur les formations proposées par la Fédération et les formations extérieures en lien avec les instituts qui permettent de se former type GRETA.

Objectifs : Augmenter le nombre et les modalités de formation pour tous.

Critères d'évaluation :

- Nombre de formateurs habilités dans la ligue, toute branche confondue.
- Auto évaluation du "sentiment de compétences" des formateurs.
- Taux de participation aux formations continues.

En chiffres :

Nombre de formateurs habilités en 2024 : 14 en arbitrage, 10 en technique, 2 en dirigeants

Taux de participation aux formations continues/réunions : 80%

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

En lien avec le comité directeur, la commission Emploi/Formation définit ses besoins et travaille pour la réalisation de cet objectif.

2.4.4 Renforcement des formations JA2 / JA3

Il y a un véritable gap entre les formations AR / JA1 et les grades de formations JA2 / JA3, gap qui provoque un taux d'échec important et inacceptable. Il faut mieux accompagner les candidats pour assurer la réussite de ces grades. Pour cela nous souhaitons :



Dans une 1ère phase:

- Rechercher des personnes qui seraient intéressées pour devenir JA2 et JA3.
- Faire découvrir le rôle du JA en compétition individuelle, les outils, les logiciels.
- Rechercher des mentors qui puissent accompagner les candidats JA.
- Faire des jeux de test pour préparer des compétitions fictives pour que les candidats puissent s'exercer à blanc.

Dans une 2ème phase:

- Inviter les candidats sur une compétition avant la formation, faire participer en doublon les candidats avec les JA pour
 - Faire des tâches de préparation de compétition
 - Montrer la mise en poules
 - Observer les tirages aux sort des JA
 - Lancer les parties
- Proposer une formation à l'outil informatique au futur candidat.

L'objectif est aussi qu'il puisse poser toutes les questions qu'il souhaite au JA et que celui-ci l'ai correctement informé de ses démarches.

Par ailleurs, identifier les candidats qui n'ont pas les compétences de base pour se former comme juge arbitre, mais qui pourraient malgré tout bénéficier d'une formation leur permettant de seconder efficacement les JA pendant les compétitions et vivre leur passion.

Objectifs : Mieux accompagner les Juges arbitres pour leur montée en compétence.

Critères d'évaluation :

- Le nombre d'inscrit au dispositif par département
- Taux de réussite aux examens
- Taux de maîtrise des logiciels fédéraux
- Le nombre de JA2 et de JA3 en fin d'olympiade

En chiffres :

Record de JA2 formés en 2019-2020 : 17. 6 en 2024 taux de réussite 16%

Record de JA3 formés en 2014-2015 : 7. 4 en 2024 taux de réussite 50%

Nombre de JA2 actifs en 2024 : 69. Nombre de JA3 actifs en 2024 : 26

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

La branche arbitrage de la commission Emploi formation définit un plan d'action opérationnel pour permettre la réalisation de cet objectif.

2.4.5 Création d'un BPJEPS Tennis de table

La professionnalisation du monde du sport se poursuit, et de nombreux clubs sont à la recherche d'entraîneurs. Le premier diplôme permettant à un éducateur d'être légalement rémunéré est le BPJEPS. De nombreux postes sur la ligue ne trouvent pas preneur: ce manque de candidats s'explique par une absence de formation BPJEPS TT sur notre territoire.

La ligue, en lien avec l'organisme FORMASAT est en pleine réflexion sur la création d'un diplôme BPJEPS APT (activité physique pour tous) et TT au sein de la région. Actuellement, le centre de formation le plus proche est situé à Nantes.

Pour cela nous souhaitons :

- Communiquer sur la formation BPJEPS « activité physique tous sports » pour la rentrée en sept 2024.
- Puis préparer l'ouverture du BPJEP TT prévue pour sept 2025.
- Rechercher des candidats :
 - Motiver les clubs pour qu'ils identifient des candidats potentiels.
 - Les pongistes juniors sur des compétitions phares ou des temps de formation.
 - S'adresser au public sportif plus largement (information en STAPS ou forums de l'orientation).
 - Communiquer auprès des autres ligues qui ne proposent pas de BPJEPS TT
- Référencer les formateurs qui ont l'appétence d'accompagner les jeunes (un mentorat pendant toute la formation)
- Mettre en place une personne pour encadrer cette formation, et la coordonner.
- Prendre appui sur Formasat en tant que facilitateur et que soutien.



Objectifs : Ouvrir la formation et placer en structure les premiers alternants

Critères d'évaluation :

- Ouverture de la formation avec 8 à 10 candidats formés
- Taux d'emploi à la sortie
- Baisse du nombre d'offres non pourvues.

En chiffres :

Record de BPJEPS (BEES 1) en 2009 : 9. Record de DEJEPS en 2017 : 4
2026 : 8 à 12 candidats diplômés. 90% d'emploi à la sortie

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

La ligue en lien avec Formasat.

2.5 Prendre en compte les développements du Tennis de Table (volet éducatif et social)

Cet axe a pour objectif qu'un maximum de personnes soient recrutées et fidélisées dans la communauté pongiste. Le chiffre référence est de 11822 licenciés compétitions et loisirs atteints lors de la saison 2013-2014.

2.5.1 Une priorité : les féminines

En 2024, les femmes représentent seulement 18.1 % des licences au global et moins de 10% des licences compétition. Elles sont sous représentées dans tous les pans de notre pratique (branche arbitrage, branche dirigeant(e) et branche technique). Cela s'explique par de multiples facteurs, mais aucune solution n'a réellement été trouvée ces dernières années. Nous sommes face à un double défi : il nous faut valoriser et accompagner la pratique féminine du tennis de table, et préparer l'avenir puisque le code du sport imposera 50 % de féminine dans nos instances dirigeantes régionales en 2028 .C'est donc une série d'actions fortes qui doit se mettre en place :

Pour cela nous souhaitons :

- Communiquer et apporter une visibilité aux féminines investies dans la ligue, les comités et les clubs en faisant des portraits et en les diffusant largement. Cela permet de mettre en avant les femmes et les clubs dans lesquels elles évoluent.
- Monter des actions spécifiques autour des événementiels féminins (octobre rose, journée internationale de la femme, ...)
- Recenser toutes les femmes qui agissent dans le monde du ping quelque soit les instances, et favoriser leur montée en responsabilité par des actions de facilitation et de mentorat à destination des femmes.

Mais surtout, faire de la commission féminine une commission transversale attachée à un poste de vice-présidente de la ligue.

Objectifs : Donner pleinement leur place aux femmes dans nos instances et préparer l'olympiade 2028/2032.

Critères d'évaluation :

- Nombre de femmes en lien avec la ligue
- Pourcentage de licence féminine
- Nombre de femmes présentes en 2028 sur les candidatures ligue.



En chiffres :

Record du nombre de femmes en lien avec la ligue : 121 en 2024

Record pourcentage de licence féminine : 16,9% en 2013-2014, 15,4% en 2024

Nombre de femmes présentes en 2024 sur les candidatures ligue : 2

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

Sous la houlette du comité directeur de la ligue, l'ensemble des acteurs sera mobilisé pour cela: C'est en effet l'affaire de tous de réussir cet objectif.

2.5.2 Ouverture vers le secteur médico-social



Les fédérations sont encouragées par le ministère des sports à assumer un rôle sociétal. La fédération souhaite modifier ses statuts pour y inclure la notion de fédération à mission et il est du rôle de notre ligue, organe déconcentré de la FFTT, de suivre le mouvement.

Les actions médico-sociales ne sont pas dans notre ADN. C'est bien plus qu'un choix politique, il en va de la survie d'une partie de nos activités : Elles feront intégralement parties des critères de subventions dans un proche avenir et il faut s'y préparer.

Pour cela nous souhaitons :

- Lancer un audit via les comités pour recensement des actions déjà faites et les bilans de ces actions.
- Réaliser des fiches-actions sur la base de l'audit et les diffuser auprès des clubs dès 2025.
- Avoir une politique de formation des éducateurs et des bénévoles intéressés au niveau des clubs et des comités en lien avec la fédération.
- Dès 2026, lancer des actions co-construites avec les clubs et les comités.

Objectifs :

Inscrire pleinement la ligue et les comités dans leur environnement social et sociétal. Densifier nos relations avec nos financeurs publics et montrer que le ping fait partie des acteurs qui comptent dans ce domaine.

Critères d'évaluation :

- Nombre de formations et de personnes formées en lien avec ces sujets.
- Nombre d'action mise en oeuvre
- Nombre de bénéficiaires de ces actions.

En chiffres :

Ping santé bien-être 5 formés en 2024

Ping santé sur ordonnance 7 formés en 2021, 2 en 2024

Nombre d'actions : 3 en 2024 (appel à projet pour installation de tables, animation bretonneau, prise en charge greffés)

Nombre de bénéficiaires : /

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

La commission développement pilotera cet aspect.

2.5.3 Accompagnement des clubs vers le développement et la culture de la planification

Tous les clubs n'ont pas vocation à tout faire et tous ne sont pas structurés de la même façon. Au niveau ligue, nous avons identifiés 3 typologies de clubs :

- Les clubs locaux, peu structurés. Ils reposent sur un groupe restreint de dirigeants et animent leurs adhérents locaux principalement autour d'une table de ping.
- Les clubs métropolitains attirent des personnes plus éloignées géographiquement. Ils ont des entraînements plus structurés, un rayonnement à l'échelle de la ville élargie et organisent parfois des manifestations départementales voire régionales.
- Les clubs d'envergure nationale, multi-employeurs, avec une véritable école de ping, des résultats aux championnats de France. Ils organisent des compétitions nationales.

Les clubs locaux sont peu organisateurs car ils n'ont pas la culture des organisations, ils manquent parfois d'idées et de savoir-faire.

Pour cela, nous souhaitons :

Club niveau 1 (pro) :
Entraînement des meilleurs, formation, communication spécifique
Club niveau 2 (employeur) :
Stages, emploi, développement
Club niveau 3 (non employeur mais dynamique) :
Animation territoriale, convivialité
Club niveau 4 (qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se développer) :
Pratique compétitive

- Mettre en place un observatoire des pratiques avec des fiches actions (en cours de déploiement au niveau de la fédération) qui pourraient être diffusées aux clubs locaux. L'idée est d'encourager les clubs à faire des petites actions, à initier de petits événements.
- Puis :
 - Catégoriser les fiches actions par type de club.
 - Les diffuser aux clubs cibles et les encourager à les mettre en œuvre.
- Créer les fiches actions aussi au niveau de la Ligue.
- Faire la promotion de ces outils lors des visites aux clubs.
- Favoriser la co-organisation d'événements par plusieurs clubs.

Objectifs :

Faire rayonner le ping sur tout le territoire par la création d'événements réguliers. Permettre à tous les clubs de devenir organisateur à son échelle.

Critères d'évaluation :

- Nombre de micro-organisation planifiée
- Nombre de clubs impliqués dans une organisation
- Nombre d'action de plus grande envergure en année N+1

En chiffres :

50 clubs impliqués dans une micro-organisation en 2024 en lien avec les JOP
Il faut différencier animations / compétitions. Montée en puissance des tournois

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

Vice-président ou responsable du développement fait la sélection des actions à documenter et s'assure de la rédaction des fiches actions, Notre directeur de ligue et notre CTL fait la promotion de ces outils lors des visites de clubs.

2.5.4 Aide vers la recherche de nouveaux moyens financiers et humains



Historiquement, les clubs avaient un modèle de financement en Trois Tiers :

1. $\frac{1}{3}$ de leur financement provenant des adhésions,
2. $\frac{1}{3}$ provenant des subventions
3. $\frac{1}{3}$ provenant de leur activité

Ce modèle historique est menacé par les baisses de subventions annoncées de longue date, mais qui se matérialisent de manière importante aujourd'hui. Il nous faut envisager sérieusement de diversifier nos sources de financement si on ne veut pas voir arriver de fortes augmentations ou de nombreuses défaillances dans les années à venir.

Pour cela, nous souhaitons :

- Modéliser une stratégie de diversification en recensant toutes les modalités de financement possibles déjà mises en place dans les clubs.
- Identifier des types de clubs en fonction de leurs modalités de financement.
- Adapter le discours en fonction des clubs et en fonction de ce qui est entendable et motivant par les dirigeants : alarmistes, réalistes, enthousiastes.
- Faire un parcours pour développer l'emploi.
- Envisager des systèmes hybrides (bénévoles / salariés).
- Réfléchir sur des modalités permettant que les adhérents payent directement (pour éviter que le club avance de l'argent).
- Étudier les budgets et voir les évolutions.

Objectifs :

Stabiliser les clubs au niveau financier, pérenniser l'emploi.

Critères d'évaluation :

- Au moins autant d'emploi et d'ETP que maintenant dans 4 ans
- Limiter les arrêts de clubs pour des causes économiques.

En chiffres :

Record d'emploi 42,55 ETP en 2022, 38,6 ETP en 2024

Record de clubs employeurs 42 en 2021, 35 en 2024

Moyen de mise en œuvre et pilotage :

Cette action démarre par un audit, les clubs seront sollicités. Le pilotage sera effectué par la commission développement en collaboration avec le directeur de ligue.

3. Note de cohérence

Toutes ces actions s'inscrivent dans une vision cohérente et ambitieuse de la Ligue du Centre Val de Loire de Tennis de Table visant à promouvoir l'excellence sportive, le développement des jeunes talents et la structuration de la pratique du tennis de table dans la région. En favorisant le parcours vers la performance, la ligue investit dans l'avenir en identifiant, formant et accompagnant les joueurs prometteurs tout au long de leur progression vers les plus hauts niveaux de compétition. Ce soutien s'étend également aux clubs, aux entraîneurs et aux formateurs, permettant l'émergence et le développement des jeunes athlètes.

Par ailleurs, le développement des collaborations avec les comités et autres acteurs locaux renforce le maillage territorial et favorise une approche coordonnée du développement du tennis de table dans la région. En mettant l'accent sur la co-construction des actions et la mutualisation des ressources, la ligue souhaite créer un environnement propice à l'émergence de projets innovants. En maximisant l'impact de ses actions sur le terrain, la ligue souhaite également optimiser les ressources actuellement disponibles. En mobilisant des partenaires publics et privés autour d'objectifs communs, la ligue souhaite aussi développer ses opportunités et son réseau de partenaires.

Enfin, ces actions traduisent l'engagement de la ligue à offrir des opportunités équitables et inclusives à tous les pratiquants, en mettant en place des programmes de formation, des compétitions et des événements accessibles à tous les niveaux et pour tous les profils de joueurs et de clubs. En développant des circuits de compétitions spécifiques pour les jeunes, en proposant des stages ouverts à tous, en favorisant la pratique du ping dès le plus jeune âge, la ligue souhaite promouvoir les valeurs du sport et contribuer à l'épanouissement personnel et sportif de chacun de ses licenciés.